



## Lettre aux propriétaires de Moulins

Madame, Monsieur

Vous êtes propriétaire d'un moulin. Vous avez été séduit par l'environnement exceptionnel de cette construction, par l'histoire qui lui est attachée, pour son intérêt patrimonial, pour des pièces de mécanismes qui subsistent peut être encore, pour la rivière, le bief, les bras de décharge, les vannes, déversoirs, retenues d'eau et l'aménagement hydraulique qui font l'intérêt des moulins.

Savez vous que l'Administration par le biais du Secrétariat à l'environnement et l'organisme Bassin Seine Normandie rêve de remettre nos rivières dans l'état où elles étaient il y a 2000 ans et donc en détruisant tous les ouvrages construits dans le lit mineur.

**Mais un moulin sans sa retenue d'eau et ses aménagements hydrauliques n'est plus un moulin. En perdant ses caractéristiques, votre moulin perdra beaucoup de sa valeur.**

Défendez votre patrimoine en venant nous rejoindre. Nous pouvons vous donner tous les renseignements pour vous protéger le mieux possible contre les actions irréversibles que tentera sûrement l'administration contre vous.

Nous pourrons aussi vous aider pour des réalisations techniques que vous envisageriez dans votre moulin. **Il y a extrême urgence de s'unir pour se défendre.**

Notre association a déjà plus de quinze ans d'expérience et est affiliée aux deux fédérations de défense des moulins qui nous soutiennent dans nos actions.

La personne qui vous portera cette lettre est un spécialiste des moulins. N'hésitez pas à lui demander tous les renseignements que vous jugerez utiles.

Mon but n'est pas de vous faire peur, mais vous prévenir d'un péril proche et vous aider à vous défendre.

En espérant vous avoir convaincu de l'utilité de nous rejoindre, je vous prie de croire en mes très sincères sentiments.

P.S. Notre association est uniquement gérée par des bénévoles compétents sans aucune connotation politique.

Le Président : Robert HALIGON